

COMMUNE DES MOUTIERS EN RETZ



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2014

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

L'an deux mille quatorze, le Seize Juin à Dix-Sept Heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune des MOUTIERS EN RETZ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale BRIAND, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Juin 2014.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MME BRIAND Pascale (Maire), M. BERNIER Patrick (Premier Adjoint), MME BONNET Catherine (Deuxième Adjoint), M. GILLET Patrick (Troisième Adjoint), MME DUPIN Marie (Quatrième Adjoint), M. FERRÉ Christian (Conseiller Municipal Délégué), MME COEN-UREL Henriette, M. GINDRE Paul-Henry, MME BERNARD LAVERSANNE Aline, M. JAUNET Jean-Yves, MMES, GALLIOT Nadège, HERMANN Thon-La, M. ALLIOT Bertrand.

ÉTAIT REPRÉSENTÉ : M. PIPAUD Patrice (pouvoir à M. JAUNET Jean-Yves).

ÉTAIT EXCUSÉE : MME DÉROBERT Annick.

Madame Nadège GALLIOT a été élue secrétaire.

I – PROJET D'IMPLANTATION D'UN PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION – 2014 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE (FONDS DU SÉNAT)

Madame le Maire expose que les collectivités se doivent de communiquer le plus largement possible. La commune a donc le projet d'implanter, en centre-ville, un panneau lumineux d'information, répondant à des besoins d'information toujours plus importants.

Ce dispositif permettra de :

- § renforcer la politique environnementale déjà mise en œuvre par la commune via le label Pavillon Bleu en donnant une autre dimension aux actions de sensibilisation, aux événements organisés sur le thème du respect de l'environnement, de la valorisation du patrimoine historique...
- § consolider le lien social par l'amélioration du dialogue avec les citoyens : diffusion de messages de précaution (plan canicule...), d'informations en lien avec la politique communale (réunions publiques, conseil municipal...)...
- § valoriser les lieux de production locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée : 14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION) :

- W DÉCIDE de réaliser le programme d'implantation d'un panneau lumineux d'information pour un coût prévisionnel de 11 030 € HT.
- W SOLLICITE, auprès du Ministère de l'Intérieur, une subvention au taux le plus élevé possible pour la réalisation de cette opération.

<p>II – ASSOCIATION « COURIR AVEC » ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2014</p>
--

L'association « Courir Avec » organise sur la commune une manifestation les 21 et 22 Juin prochain :

- § le samedi 21 juin : fête de la musique, concert.
- § le dimanche 22 juin : rassemblement de harley davidson et de voiture de sport ; la journée sera animée par des groupes de musique.

L'association sollicite auprès de la commune l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin de financer la sonorisation des concerts. Le devis s'élève à 450 €.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à statuer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (main levée : 14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION) :

- W DÉCIDE d'octroyer – au titre de l'année 2014 – une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 € à l'association du Courir Avec des Moutiers en Retz.

Fait aux Moutiers en Retz,
Le 19 Juin 2014
Le Maire,

Pascale BRIAND